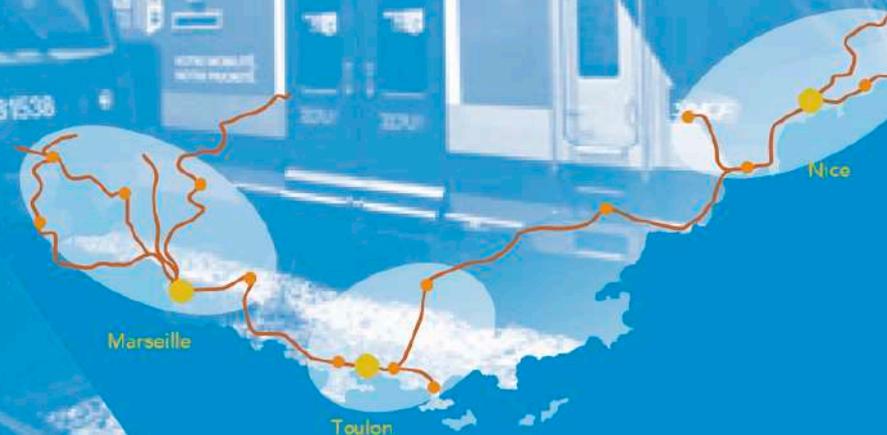


LIGNE NOUVELLE
PROVENCE CÔTE D'AZUR

POUR UN
TRANSPORT FERROVIAIRE
FIABLE ET PERFORMANT
AU QUOTIDIEN



REUNION PUBLIQUE LOCALE Secteur faisceau d'Arenc

1^{er} octobre 2019

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR :



Présentation des intervenants

- Animateur

- Stéphane SAINT-PIERRE - NICAYA Conseil

- SNCF Réseau

- Jean-Marc ILLES - Directeur régional adjoint - Chef de mission LNPCA
- Philippe NAUD - Directeur de projets émergence

- Commission Nationale du Débat Public

- Philippe QUEVREMONT - Garant



Philippe Quévremont

Garant de la concertation - CNDP

- Le garant veille à l'information et la participation du public
- Il est indépendant du maître d'ouvrage
- Priorité à la participation du public dans les réunions et par internet
- 30 minutes pour la présentation du projet par SNCF Réseau
- Pour vos interventions, courtoisie, brièveté et respect des personnes → **vous devez chercher à convaincre**

SOMMAIRE

1. LE DISPOSITIF DE CONCERTATION

2. LE PROJET DANS SON ENSEMBLE

- + Les 4 grandes phases du projet
- + Le planning indicatif des phases 1 & 2

3. LES OPÉRATIONS DES PHASES 1 ET 2 SUR LE SECTEUR DES BOUCHES DU RHÔNE

- + Le projet dans les Bouches-du-Rhône
- + Les bénéfices du projet dans les Bouches-du-Rhône
- + Secteur faisceau d'Arenc

4. ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR :

1. LE DISPOSITIF DE CONCERTATION AVEC LE PUBLIC

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANÇÉES PAR :

1/10/2019



Le dispositif de concertation

12 juin - 18 octobre 2019

Sur le nœud ferroviaire marseillais

Réunion d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> 12 juin 2019 à Marseille 	
Ateliers riverains	<ul style="list-style-type: none"> 24 juin : 4^{ème} voie Blancarde - La Penne sur Huveaune 27 juin : Faisceau d'Arenc - Saint-Charles 28 juin : Blancarde 	<ul style="list-style-type: none"> 1^{er} juillet : Marseille Nord 3 juillet : Gare Saint-Charles
Permanences du maître d'ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> 21 juin et 9 juillet : Gare Saint-Charles 24 juin et 10 juillet : Blancarde 26 juin et 11 juillet : 4^{ème} voie Blancarde - La Penne sur Huveaune 	<ul style="list-style-type: none"> 4 juillet : Marseille Nord 4 et 17 juillet : Faisceau d'Arenc - Saint-Charles
Réunions publiques locales	<ul style="list-style-type: none"> Saint-Charles : 9 septembre 18h → EMD (rue J. Biaggi) Marseille Nord : 26 septembre 19h → Cité des Arts (225 rue des Aygalades) Blancarde - La Penne sur H : 30 septembre 19h → Entre 2 murs (313 rue St Pierre) 	
	<ul style="list-style-type: none"> Faisceau d'Arenc : 1^{er} octobre 18h → mairie du 2 et 3^{ème} arrdts 	
	<ul style="list-style-type: none"> 27 septembre 2019 à 18h : <i>Environnement Développement Durable</i> à Toulon 	
Ateliers thématiques	<ul style="list-style-type: none"> 2 octobre 2019 à 18h : Socio-économie <ul style="list-style-type: none"> EMD rue Biaggi à Marseille 3 octobre 2019 à 18h : Saturation ferroviaire <ul style="list-style-type: none"> Hôtel Campanile à Nice aéroport <p>→ <i>Inscription sur le site internet pour bénéficier d'un transport en commun</i></p>	
Réunion de clôture	<ul style="list-style-type: none"> 17 octobre 2019 à 19h → Préfecture de Région Marseille 	

Les apports de la concertation juin-juillet 2019

- Création d'une halte supplémentaire à la belle de mai
- Conditions d'insertion urbaine avec une demande de couverture de l'entrée du tunnel de Lajout
- Interrogation sur l'évolution des nuisances sonores
- Interrogation sur la compatibilité en heure de pointe de la circulation des trains de fret au sein des TER au 1/4 heure
- Prise en compte d'une baisse de la pollution atmosphérique par l'utilisation du mode électrique du matériel roulant
- Demande sur la pérennité des accès installations terminales embranchées (Sogaris, Panzani)

2. LE PROJET DANS SON ENSEMBLE

- + Les 4 grandes phases de réalisation du projet
- + Le planning indicatif des phases 1 & 2

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANÇÉES PAR :

1/10/2019

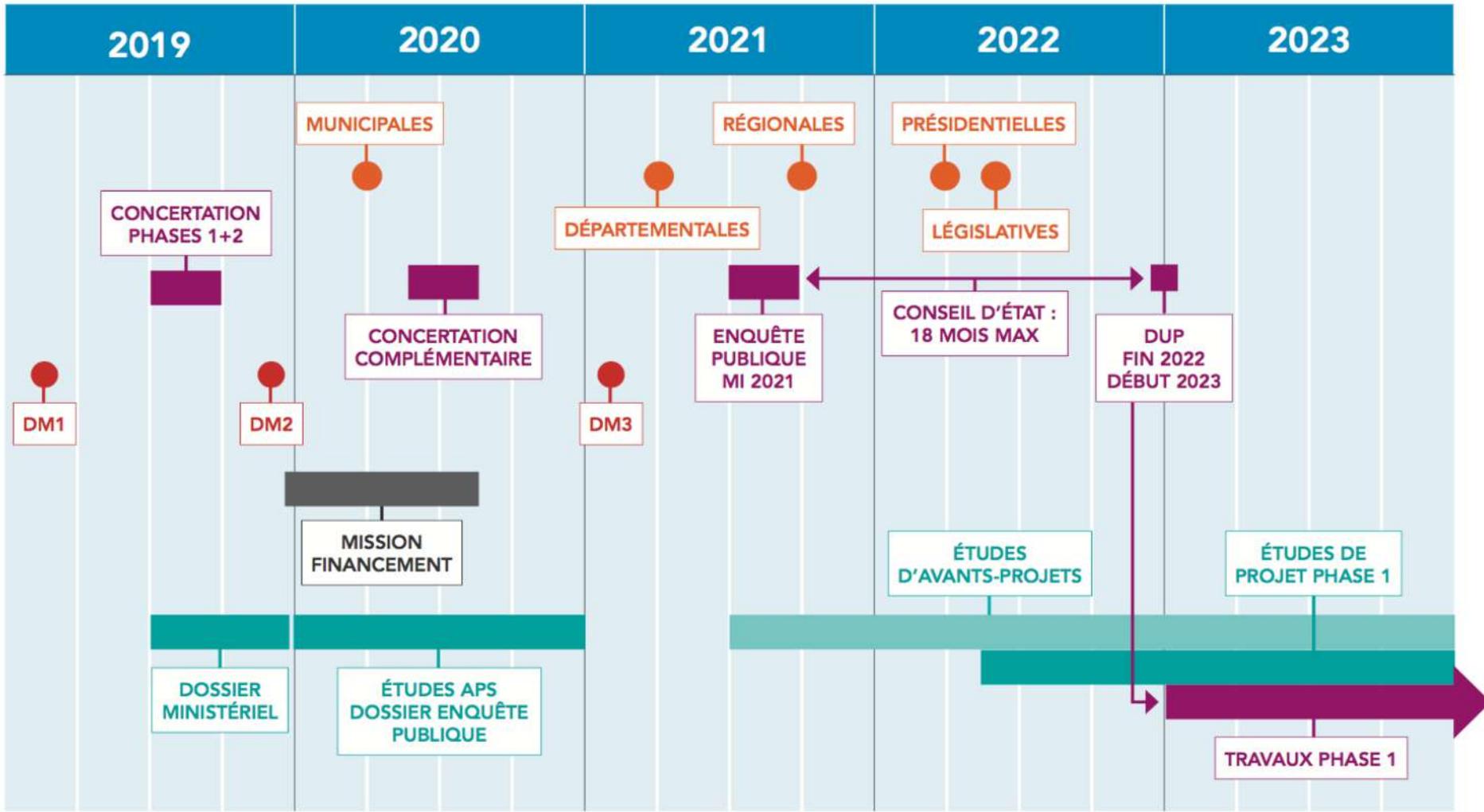


Réalisation phasée du projet LNPCA par le conseil d'orientation des infrastructures le 2 février 2018



Planning indicatif des phases 1 & 2

Cf. décision ministérielle du 4 mars 2019



DUP : DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE - DM : DÉCISION MINISTÉRIELLE - APS : AVANT PROJET SOMMAIRE

* Hypothèse décision ministérielle post concertation publique : fin 2019

Coûts des aménagements (€ constants)

Noëud marseillais

■ Phase 1 : 353 M€

- Corridor ouest : 172 M€
 - Doublement St Charles Arenc : 23 M€
 - Halte Arenc : 40 M€
 - Faisceau Arenc : 109 M€
- Bloc est : 50 M€
- Libération cour Abeilles : 44 M€
- Blancarde 5^{ème} voie : 42 M€
- Blancarde remisage : 25 M€
- PN Saint André : 20 M€ (provision)

■ Phase 2 : 1 954 M€

- Bloc ouest : 33 M€
- Bloc est : 12 M€
- Libération cour Abeilles : 74 M€
- Valorisation immobilière : -40 M€
- Blancarde technicentre : 95 M€
- Gare, tunnel et raccordements : 1 780 M€
- *Doublement du tunnel St-Louis* : 85 M€
- *4^{ème} voie Blancarde -Penne-sur-Huveaune* : 316 M€

Projet LNPCA

■ Phase 1 : 735 M€

- Bouches-du-Rhône : 353 M€
- Var : 184 M€
- Alpes-Maritimes : 198 M€

■ Phase 2 : 2 345 M€

- Bouches-du-Rhône : 1 954 M€
- Alpes-Maritimes : 391 M€
- *Options* : 401 M€

■ Total phase 1 + phase 2

- **3 080 M€**
- **3 481 M€ avec options**

3. LES OPÉRATIONS DES PHASES 1 ET 2 SUR LE SECTEUR DES BOUCHES DU RHÔNE

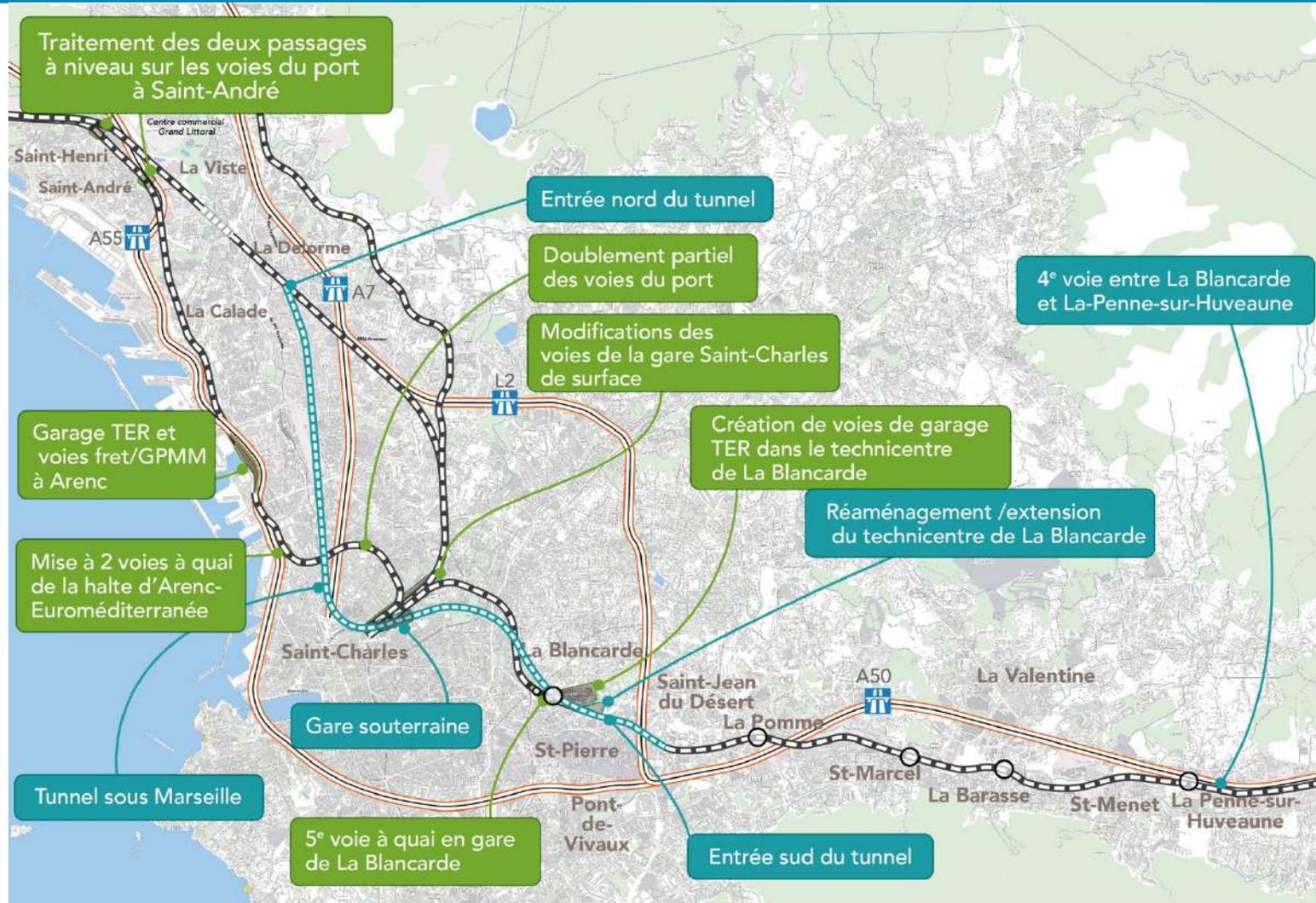
- + Bénéfices du projet dans les Bouches-du-Rhône
- + Secteur faisceau d'Arenc

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANÇÉES PAR :

1/10/2019



Présentation du projet dans les Bouches-du-Rhône : phases 1 et 2



PHASE 1
PHASE 2

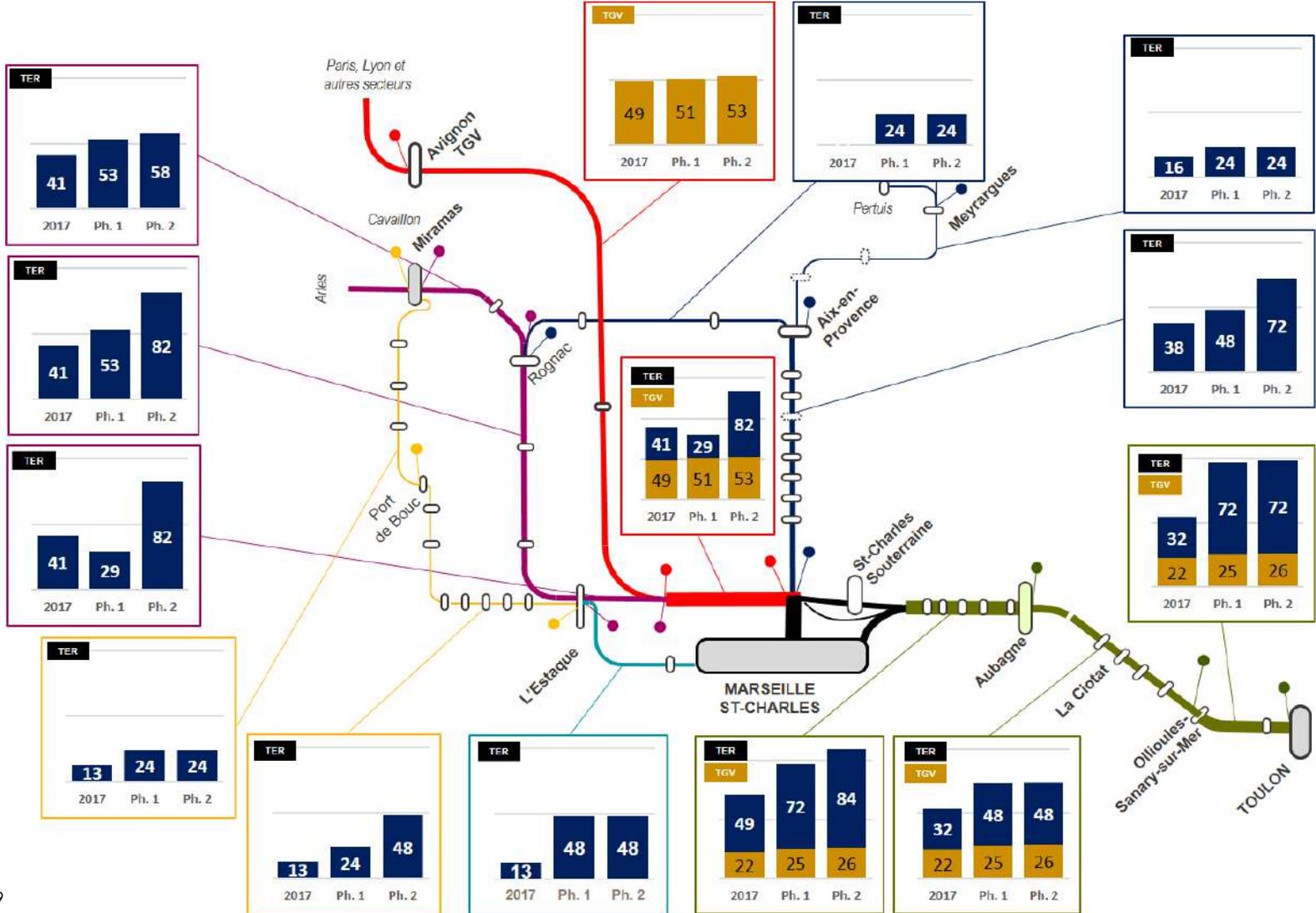
Bénéfices des phases 1 & 2 dans les Bouches-du-Rhône

Plus de régularité et plus de capacité

Régularité	Capacité / Services (heure de pointe)
<ul style="list-style-type: none">• Séparation des flux en surface à Marseille Saint-Charles<ul style="list-style-type: none">• Suppression de 4,5 conflits d'itinéraires de trains toutes les heures• Garage des TER par axe pour libérer les voies pour les trains voyageurs<ul style="list-style-type: none">• Marseille-Miramas• Marseille Aix-TGV• Marseille-Aix• Marseille-Aubagne• Circulations techniques séparées des flux commerciaux entre St-Charles et Blancarde• Itinéraire alternatif en cas d'incident	<ul style="list-style-type: none">• Libération de capacité sur les voies de surface à Saint-Charles pour augmenter le nombre de trains circulant<ul style="list-style-type: none">• Capacité permise : 23 TER par heure et par sens (16 aujourd'hui)• Passage à une logique de RER métropolitain• Création de nouveaux services entre Miramas - Vitrolles aéroport - Aubagne - Toulon• Gain de 15 minutes pour 20 000 trains par an traversant Marseille depuis ou vers Toulon et Nice

Capacités permises par le projet dans les Bouches-du-Rhône à l'horizon des phases 1 et 2 : nombre de trains / jour / sens

TER
TGV

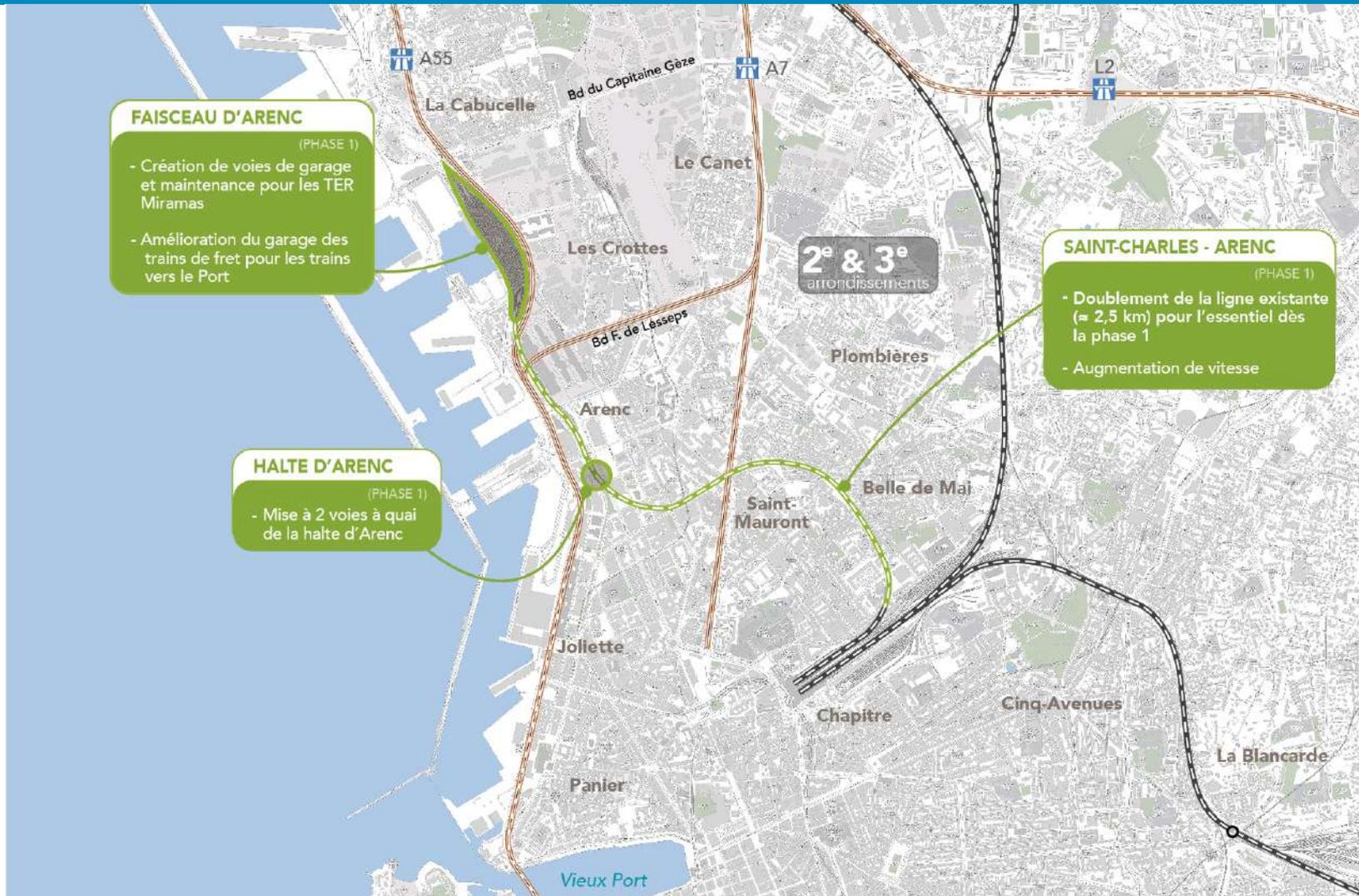


Opérations sur le secteur faisceau d'Arenc

Les apports des installations

- Plus de trains plus rapides
 - Réduction des temps de parcours sur la section de ligne entre L'Estaque et Marseille Saint-Charles pour atteindre au moins 4 trains par heure et par sens cadencés en période de pointe
- Plus de trains à l'heure
 - Limitation des cisaillements et des temps d'occupation liés aux mouvements techniques en gare Saint-Charles par la création d'un centre de « remisage/ maintenance » du matériel roulant à Arenc
 - Allègement du tube Paris Lyon Méditerranée par le report sur la ligne de Marseille à l'Estaque
- Une meilleure compatibilité entre les circulations des trains de fret et des trains voyageurs

Opérations sur le secteur faisceau d'Arenc - Marseille Saint-Charles



PHASE 1
PHASE 2

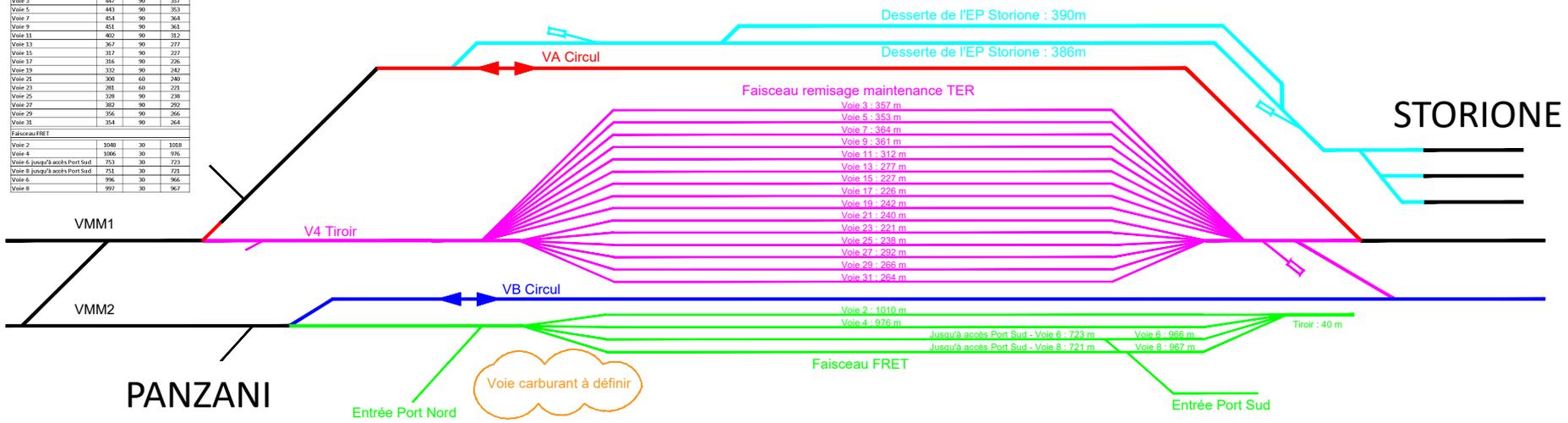
Plan de situation : Faisceau Arcenc



Schéma de voies projeté

Variante 3 : VA sans cisaillement

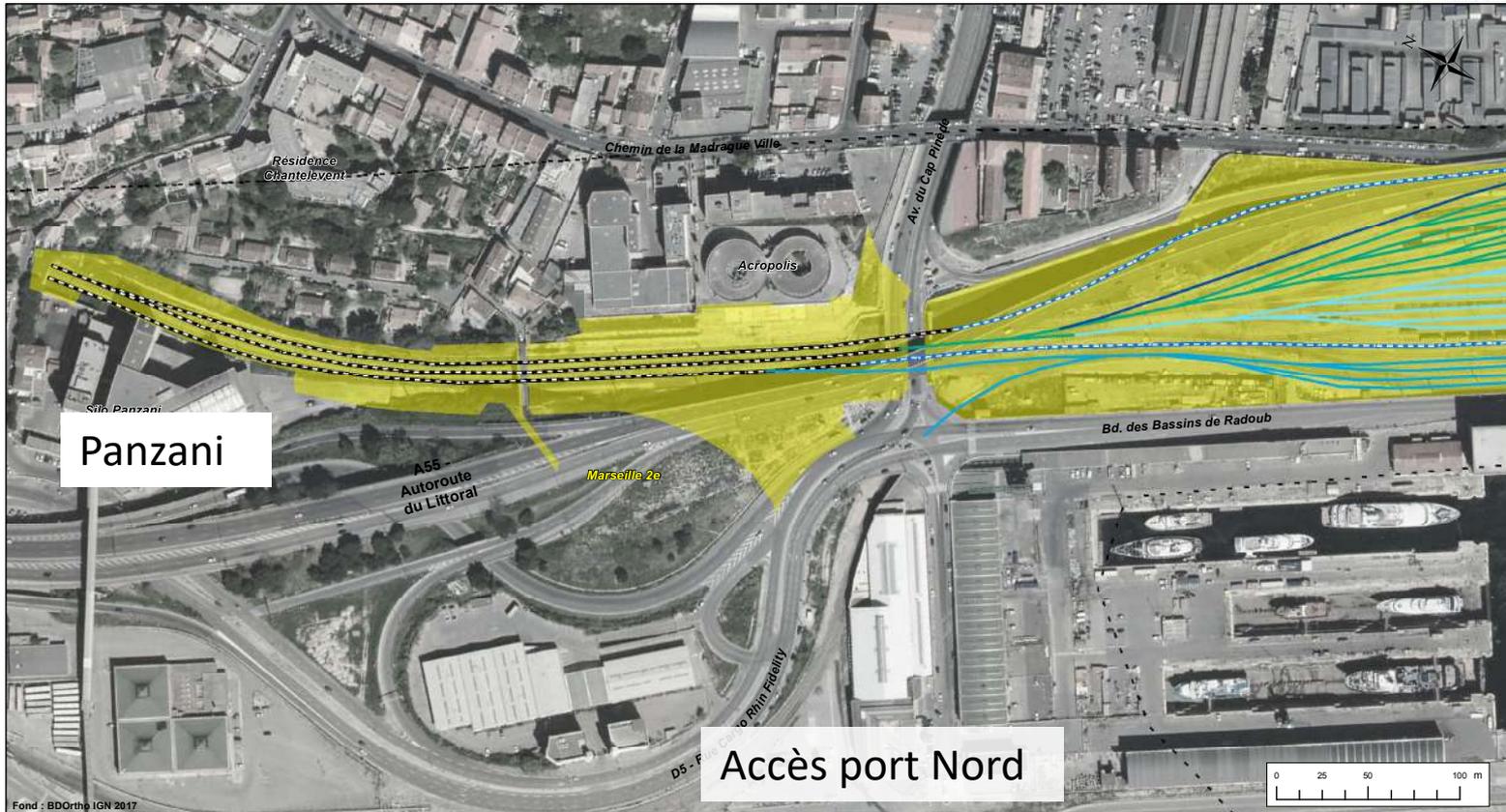
	longueur de SF à SF	longueur courbe SF à SF	longueur tron SF à SF
Voie de desserte Storione Nord	481	90	599
Voie de desserte Storione Sud	476	90	586
Faisceau remisage maintenance TER			
Voie 3	447	90	357
Voie 5	453	90	353
Voie 7	454	90	364
Voie 9	451	90	361
Voie 11	402	90	312
Voie 13	367	90	277
Voie 15	317	90	227
Voie 17	316	90	226
Voie 19	312	90	242
Voie 21	308	60	248
Voie 23	281	60	221
Voie 25	318	90	238
Voie 27	302	90	212
Voie 29	356	90	266
Voie 31	354	90	264
Faisceau FRET			
Voie 2	1048	30	1018
Voie 4	1046	30	936
Voie 6 jusqu'à accès Port Sud	723	30	723
Voie 8 jusqu'à accès Port Sud	721	30	721
Voie 6	996	30	966
Voie 8	997	30	967



Corridor Ouest 1/6

Corridor Ouest

LIGNE NOUVELLE
PRODIGES CÔTE D'AZUR
DOSSIER DE CONCERTATION
DU PROJET
D'AMÉNAGEMENTS
DES INFRASTRUCTURES

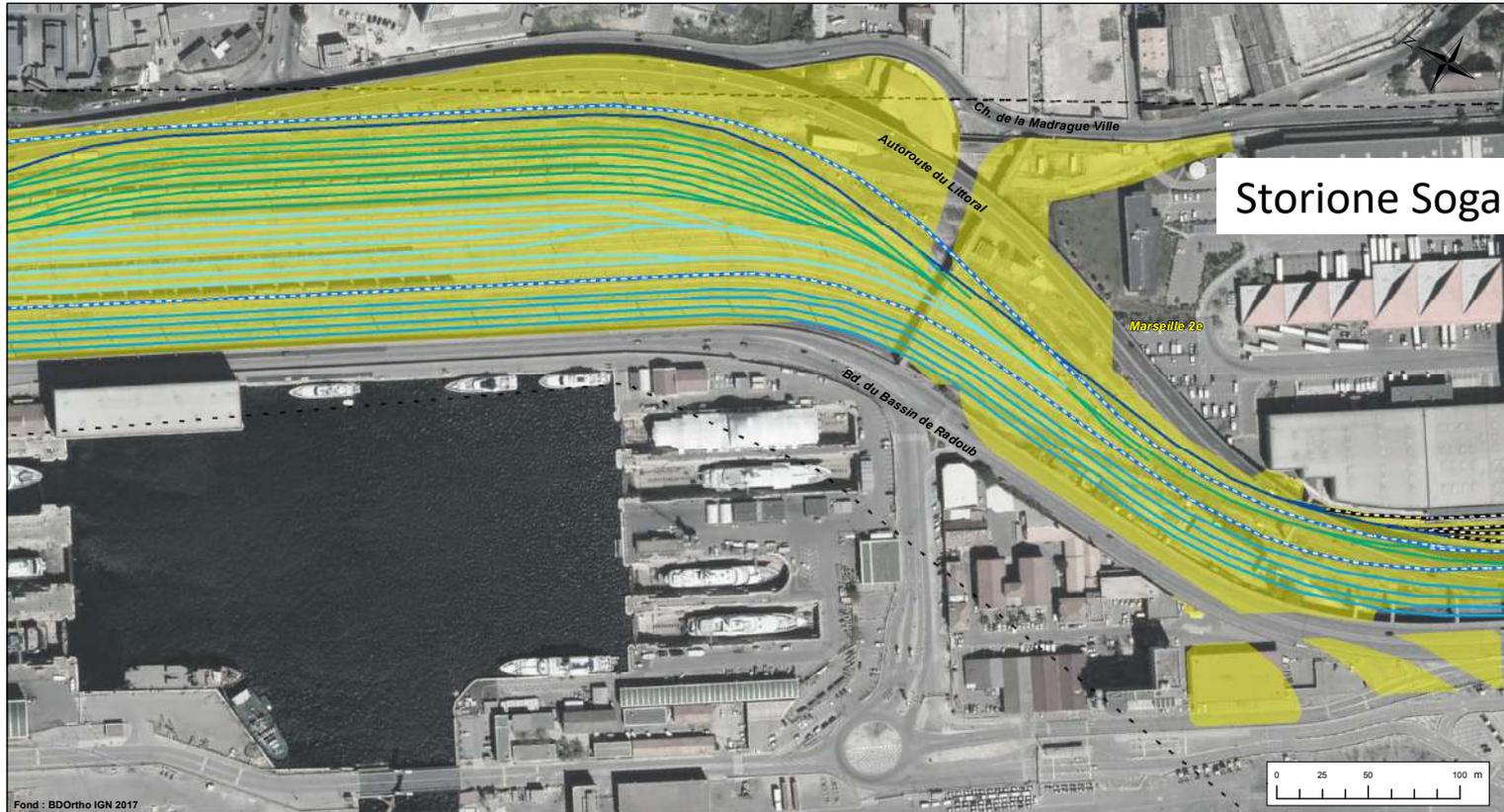


- Emprises ferroviaires actuelles
- Voie existante
- Voie nouvelle en surface
- Voie du Grand Port Maritime de Marseille modifiée
- Voie Storione modifiée
- Voie de remisage modifiée
- Voie de maintenance modifiée
- Appareil de voie
- Limite de commune ou d'arrondissement

Corridor Ouest 2/6

Corridor Ouest

LIGNE NOUVELLE
PRODIGES CÔTE D'AZUR
DOSSIER DE CONCERTATION
DU PROJET D'AVANCEMENT
DES PRESSIONS



Storione Sogaris

Fond : BDOrtho IGN 2017



- Emprises ferroviaires actuelles
- Voie existante
- Voie nouvelle en surface
- Voie du Grand Port
- Maritime de Marseille modifiée
- Appareil de voie
- Voie Storione modifiée
- Voie de remisage modifiée
- Voie de maintenance modifiée
- Limite de commune ou d'arrondissement

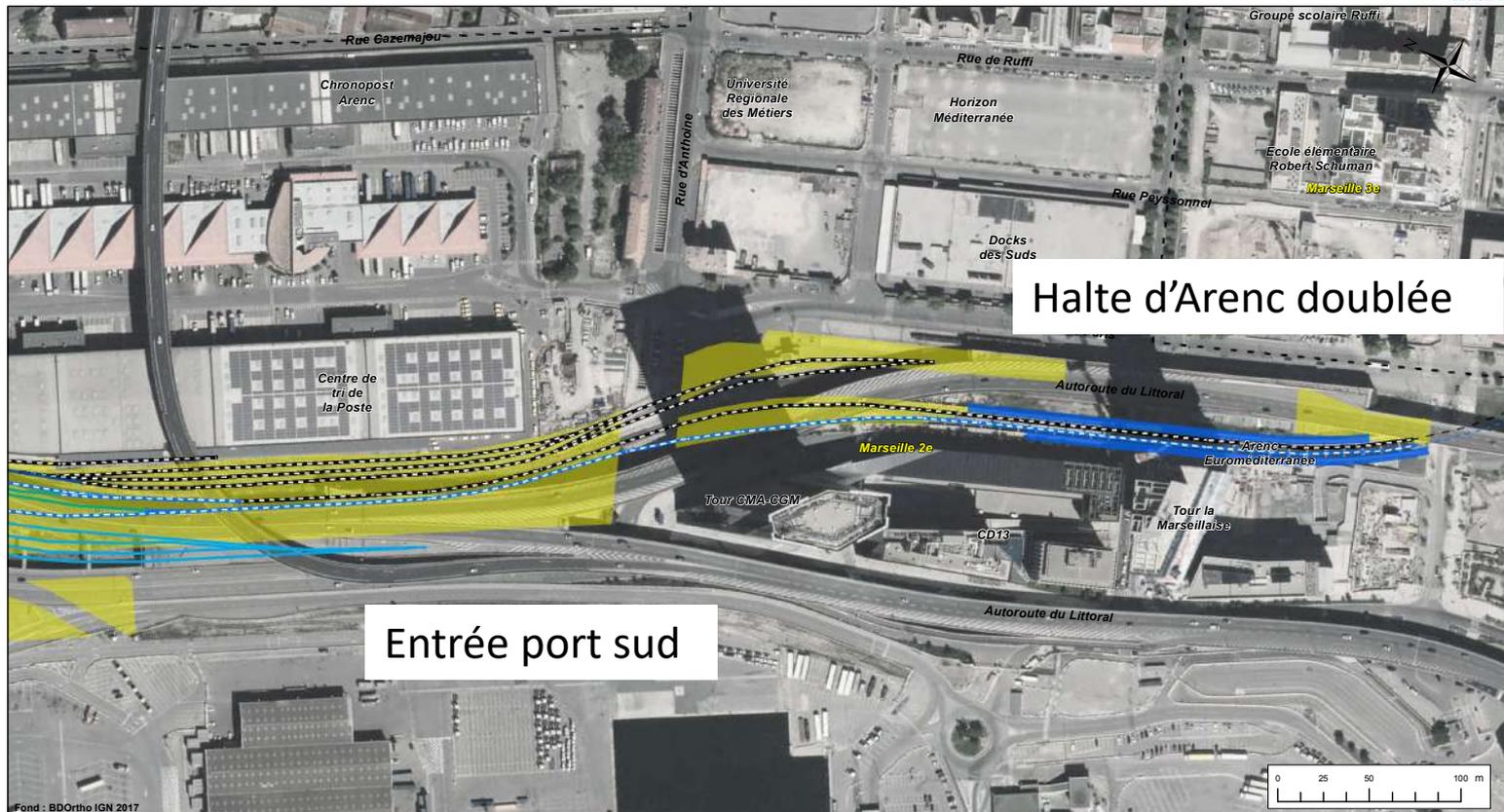
(C) IGN Scan25 2018

PAGE 2

Corridor Ouest 3/6

Corridor Ouest

LIGNE NOUVELLE
PROVENCE-COTE D'AZUR
DOSSIER DE CONCENTRATION
DU PROJET D'AMÉNAGEMENT
DES FERRIES T 1



Fond : BDOrtho IGN 2017



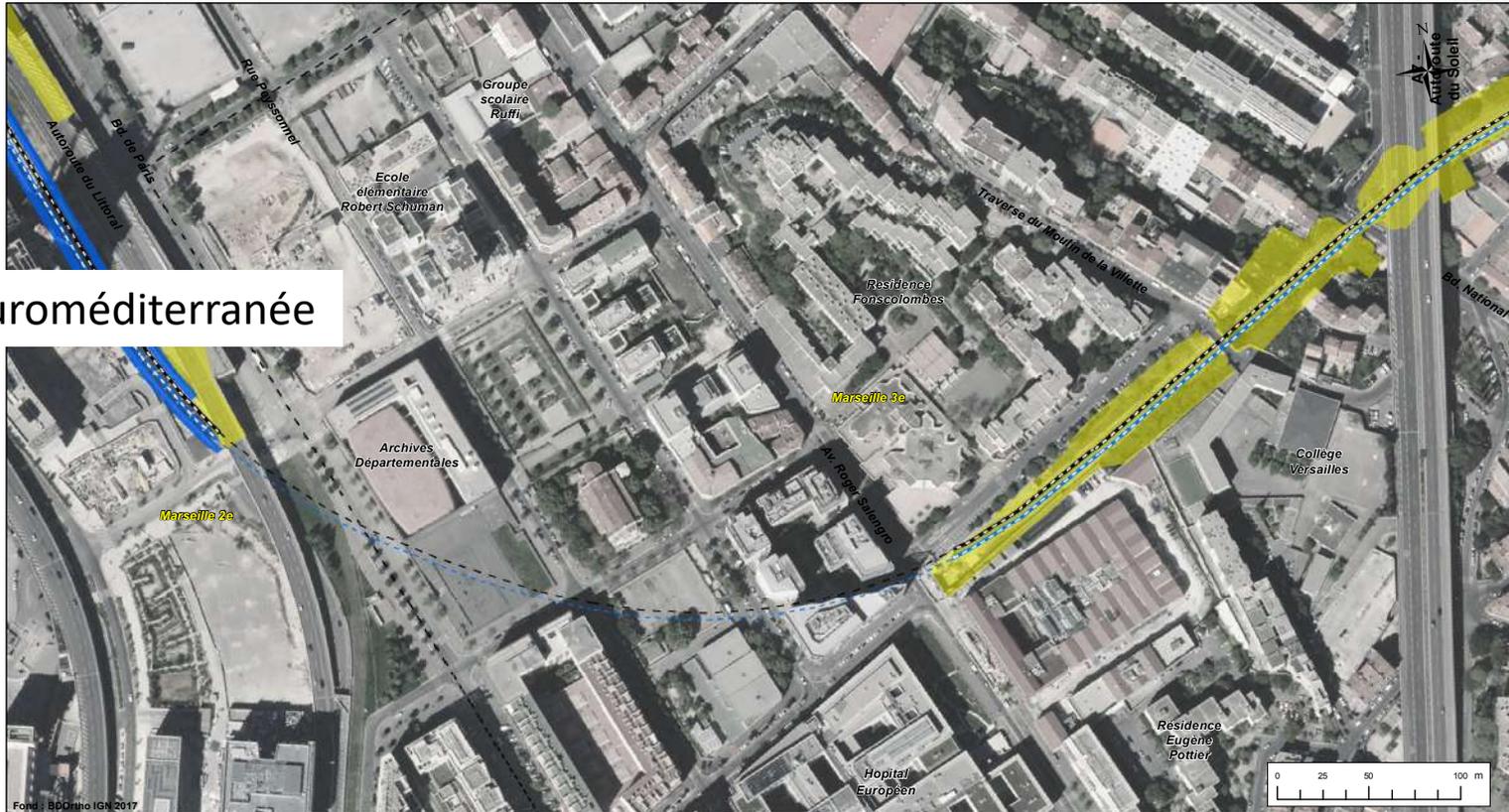
- Emprises ferroviaires actuelles
- Voie existante souterraine
- Voie existante
- Voie nouvelle souterraine
- Voie nouvelle en surface
- Voie du Grand Port Maritime de Marseille modifiée
- Voie Storieone modifiée
- Voie de remisage modifiée
- Appareil de voie
- Quai créé ou modifié
- Limite de commune ou d'arrondissement

Corridor Ouest 4/6

Corridor Ouest

LIGNE NOUVELLE
PROXIMITÉ CÔTE D'AZUR
DOSSIER DE CONCERTATION
DU PROJET ENVIRONNEMENTAL
DES PROJETS 1 ET 2

Arenc Euroméditerranée



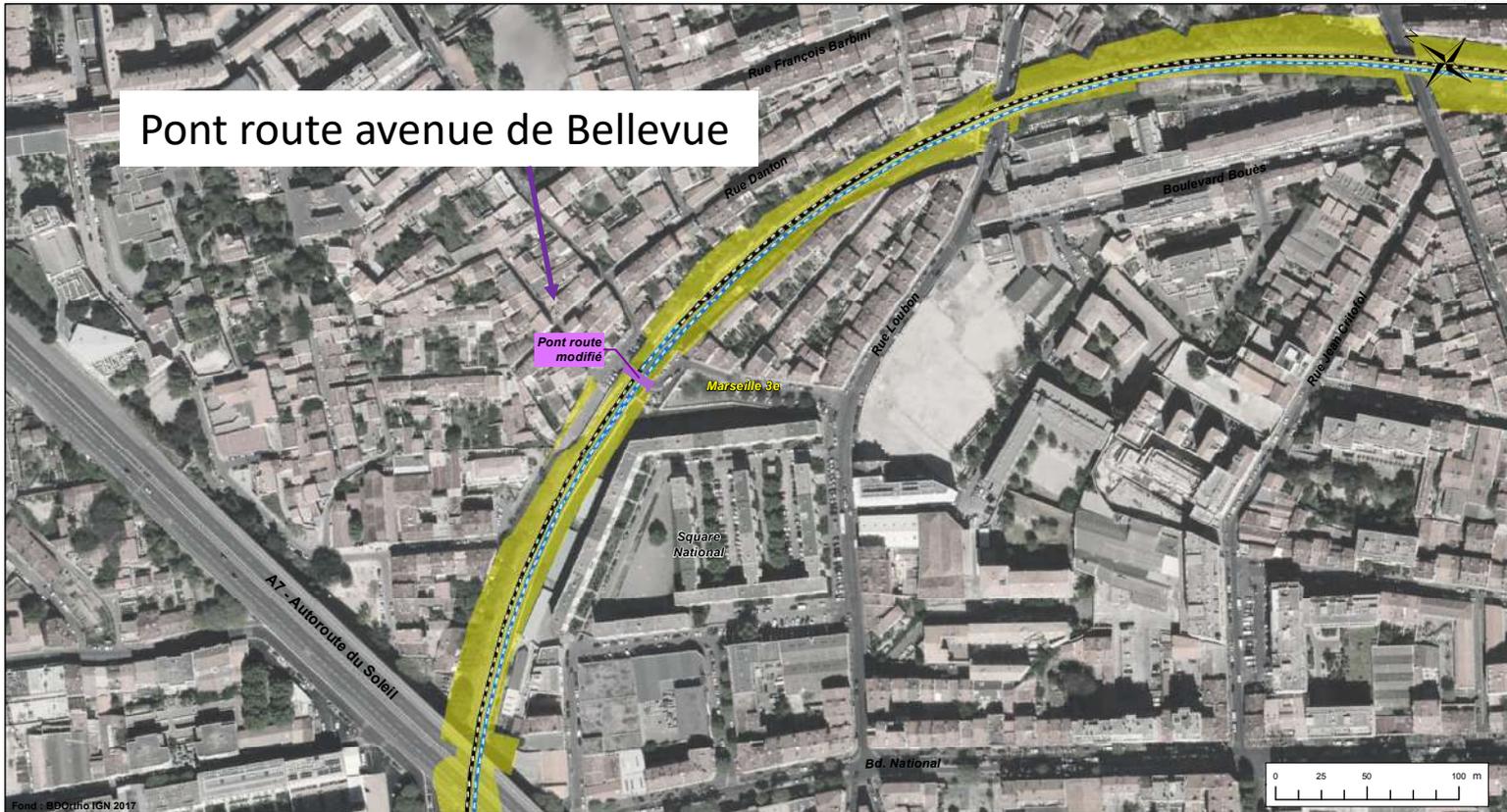
(C) IGN Scan25 2018

- Emprises ferroviaires actuelles
- Voie existante souterraine
- Voie existante
- Voie nouvelle souterraine
- Voie nouvelle en surface
- Quai créé ou modifié
- Limite de commune ou d'arrondissement

Corridor Ouest 5/6

Corridor Ouest

LIGNE NOUVELLE
BREVETÉE COTE D'AZUR
DOSSIER DE CONCERTATION
AVALANCHEMENT 5
DES TRAVES 1 ET 2



- Emprises ferroviaires actuelles
- Voie existante
- Voie nouvelle en surface
- Limite de commune ou d'arrondissement

(C) IGN Scan25 2018

1/10/2019

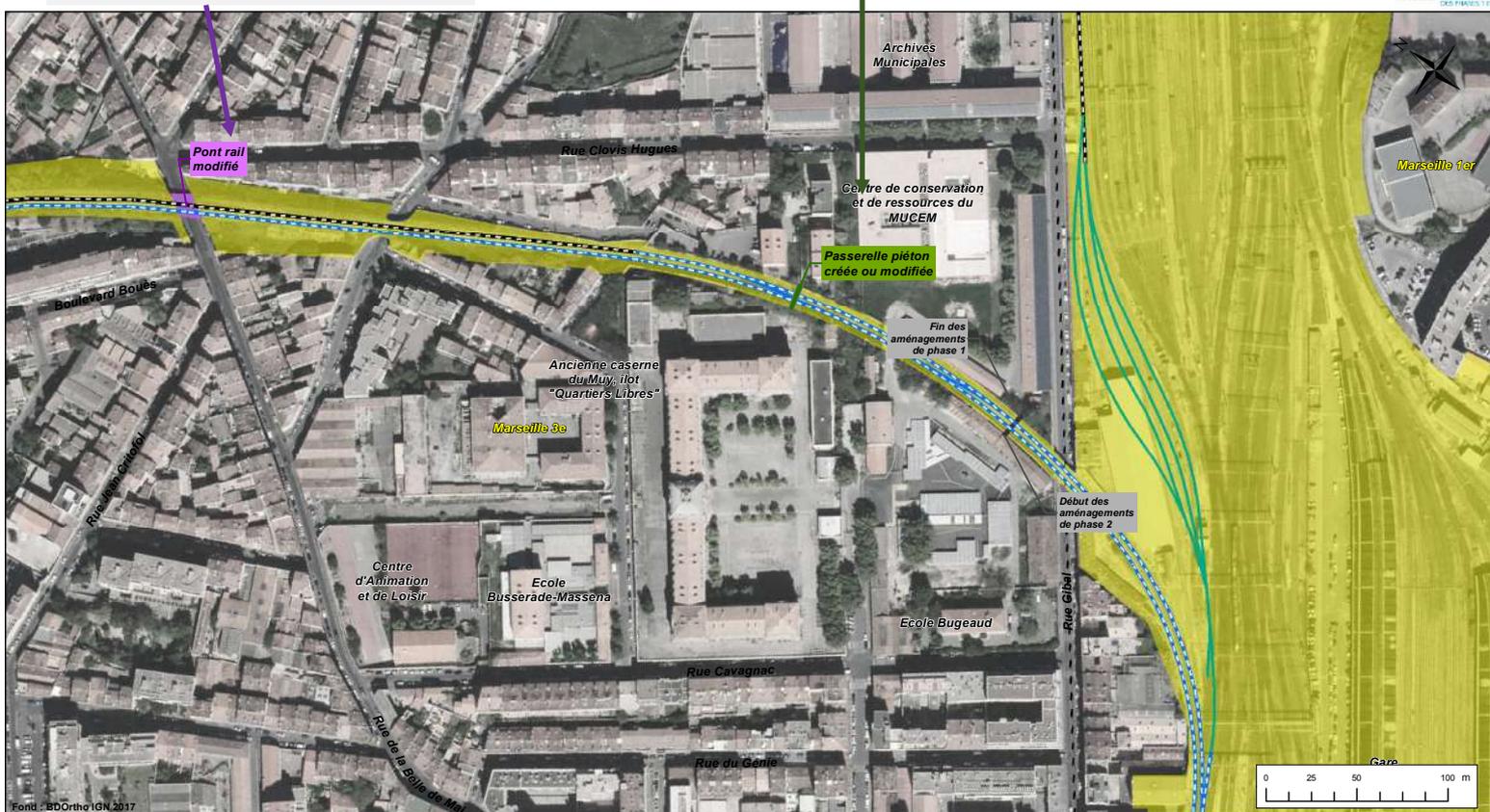
PAGE 5

Corridor Ouest 6/6

Reconstruction pont
rail Belle de mai

Reconstruction passerelle
de la Caserne du Muy

LIGNE NOUVELLE
PROXIMITE COTE D'AZUR
DOSSIER DE CONSTATION
DU PROJET ANNEXE N° 1
DES PAVES 1 ET 2



- Emprises ferroviaires actuelles
- Voie existante
- Voie nouvelle en surface
- Voie de remisage modifiée
- Appareil de voie
- Limite de commune ou d'arrondissement

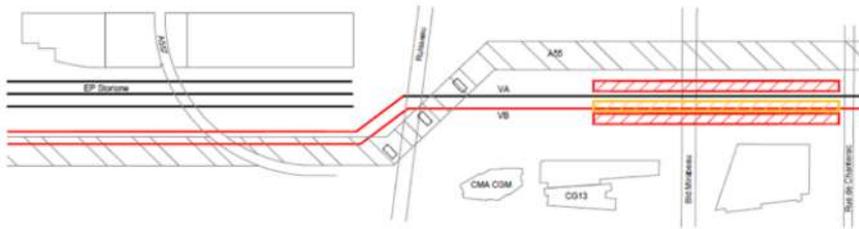
(C) IGN Scan25 2018

PAGE 6

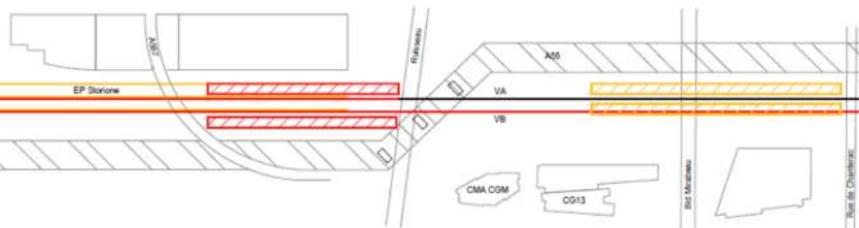
Les scénarios étudiés

Doublement des voies de la Halte d'Arenc

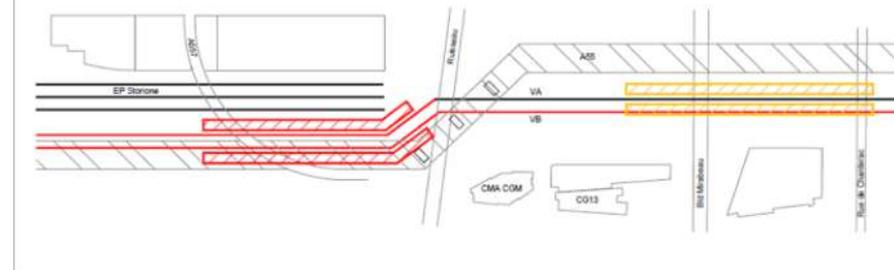
Scénario 1 : en place



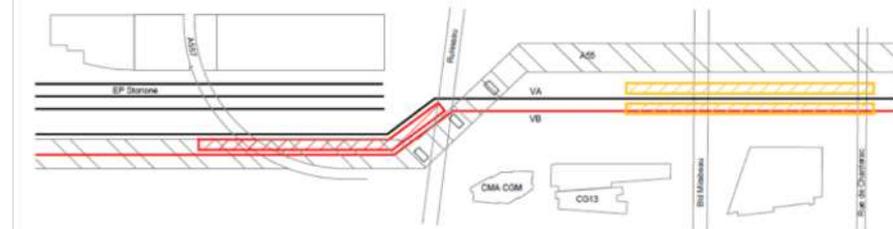
Scénario 2 : à la place de Storione



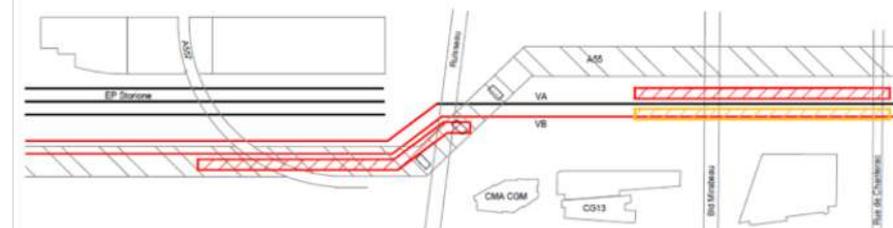
Scénario 3 : sous Storione



Scénario 4 : sous VA existante



Scénario 5 : quai décalé



- ➔ Scénario 1 préférentiel avec quai légèrement décalé
- Meilleure intermodalité
 - Accessibilité aux zones d'emploi proches

4. ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANÇÉES PAR :

1/10/2019



Règles pour les échanges

- Respect
- Ecoute
- Pas de jugement
- Bienveillance
- Les échanges sont enregistrés - verbatim
- Des photographies peuvent être prises
- Sollicitation de prise de parole auprès de l'animateur : présentez-vous
- Pour une bonne prise en compte de votre point de vue, merci d'attendre qu'un micro vous soit remis



Echanges avec les participants

Vos questions ?

Vos contributions ?



- Sollicitez la prise de parole auprès de l'animateur
- Attendez le micro pour parler
- Présentez-vous
- Posez votre question ou formulez votre intervention de façon concise (2 à 3 minutes maximum)

Dispositif de concertation avec le public

12 juin - 18 octobre 2019

Outils d'information et de recueil des contributions

- Site internet LNPCA : www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr
- Film de présentation du projet
- Dossier support de la concertation → Communes / Co-financeurs
- Expositions → Communes / Co-financeurs
- Registres → Communes / Co-financeurs

Dispositif de concertation avec le public

12 juin - 18 octobre 2019

Les prochaines réunions sur le nœud ferroviaire marseillais

Ateliers thématiques

- 2 octobre 2019 à 18h - *Socio-économie*
 - EMD rue Biaggi à **Marseille**
 - 3 octobre 2019 à 18h - **Saturation ferroviaire**
 - Hôtel Campanile à **Nice** aéroport
- *Inscription sur le site internet pour bénéficier d'un transport en commun*

Réunion de clôture

- 17 octobre 2019 à Marseille 19h → Préfecture de région

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANÇÉES PAR :

1/10/2019



DIAPOSITIVE SUPPLÉMENTAIRE PROJETÉE EN SÉANCE

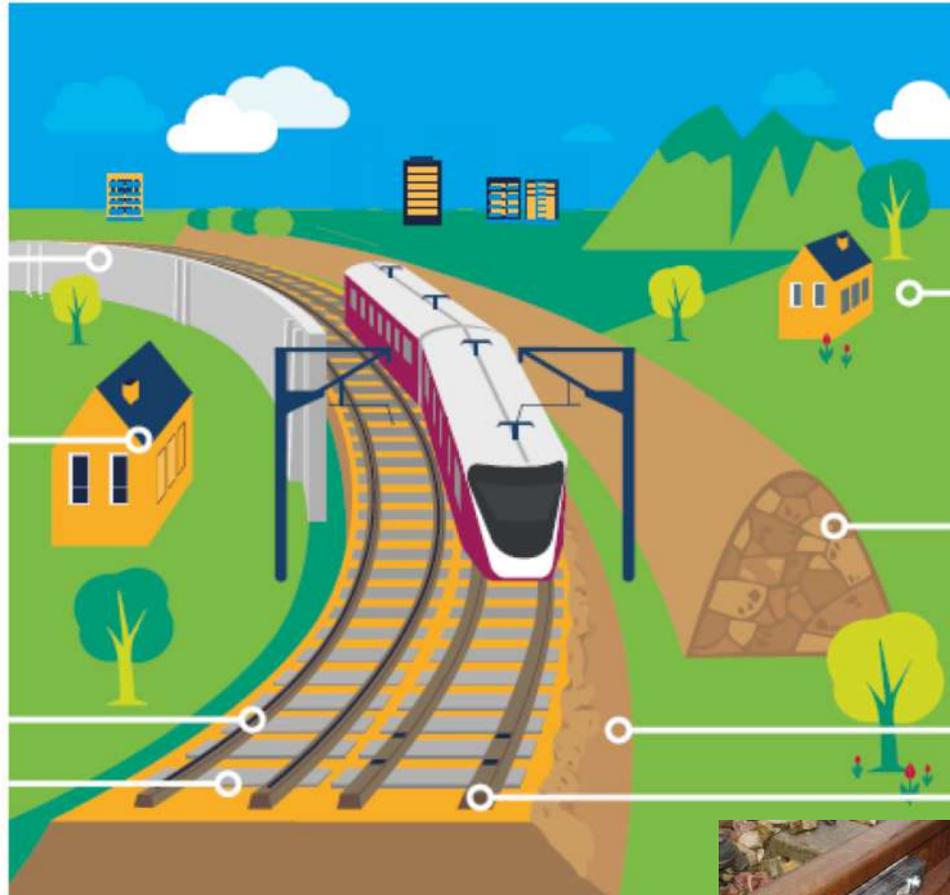
LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANÇÉES PAR :

1/10/2019



Bruit ferroviaire : quelles protections?

ACTIONS CONTRE LE BRUIT LE LONG DES VOIES FERRÉES



**ÉCRAN
ANTI-BRUIT**
Gain : 8 à 10 dB

**ISOLATION
ACOUSTIQUE
DE FAÇADE
DE MAISON**
Gain : 30 à 40 dB
à l'intérieur
de la maison

**REMPACEMENT
DES RAILS COURTS
PAR DES LONGS
RAILS SOUDÉS**
Gain : 3 dB

**REMPACEMENT
DES TRAVERSES
BOIS PAR DES
TRAVERSES
BÉTON**
Gain : 3 dB

**ÉLOIGNEMENT
DES HABITATIONS**
Gain : 4 dB
(par doublement
de distance)

**MERLON
ANTI-BRUIT**
Gain : 6 à 8 dB

**ABAISSEMENT
OU ENTERREMENT
DE LA LIGNE**
Gain : 4 dB

**POSE
D'ABSORBEURS
SUR RAIL**
Gain : 1 à 4 dB

